

Compte-rendu de la table ronde du 16/09/2020 sur la thématique :

Environnement et cadre de vie

Lieu : Espace Intergénération, 7 rue des Ecoles, 35340 Liffré

Date et heure : 16 septembre 2020, 18h30

Intervenants :

MAITRISES D'OUVRAGE		
Liffré-Cormier Communauté (LCC)	Stéphane PIQUET	Président
	Guillaume BÉGUÉ	Vice-président à l'Economie, l'Emploi, la Formation et l'Agriculture
	Benoit MICHOT	Vice-président à l'Aménagement et entretien des zones d'activités, et à la fibre
Bridor	Benoît LOGEAIS	Directeur industriel
	David BRIENS	Directeur des projets industriels
Commission Nationale du Débat Public GARANTES		
CNDP	Catherine DESBORDES	Garante de la concertation préalable
CNDP	Michelle TANGUY	Garante de la concertation préalable
BUREAUX D'ÉTUDES		
GEDOUIN INGENIERIE	MICHEL Denis	Maîtrise d'oeuvre du projet Bridor
DMEAU	BERNARD Paul	Etudes préalables (LCC/Bridor)
GES	BUSON Béatrice	Etudes préalables (Bridor)
Autres intervenants		
SYMEVAL	Teddy REGNIER	Président du SYMEVAL
SAUR	Michaël RAHAULT	Directeur de territoire Ille-et-Vilaine

Présentation (50 mn)

- Introduction

- Introduction de M. PIQUET : présentation de la table ronde, des intervenants et des garantes.
- Introduction de Mme. TANGUY sur le contexte de la concertation, rappel sur le rôle des garantes et le fonctionnement du débat (prise de parole, concision sur les questions, respect des autres...). Point sur le déroulement de la concertation.

- Présentation par le bureau d'Etudes DM'EAU – Etat initial de l'environnement (20 mn)

- Contexte écologique général
- Expertises naturalistes (site agro-bocager / arbres isolées / zones boisées récentes, peu diversifiées / zones humides de faible surface / mare présente au sud)
- Présentation de la doctrine éviter - Réduire - Compenser
- Contexte réglementaire (loi sur l'eau/CNPN/Natura 2000/étude d'impact)

- Présentation par M. LOGEAIS / D. BRIENS - les caractéristiques du projet (28 mn)

- Le label BREEAM
- Intervention de M. REIGNER sur l'alimentation et la gestion de la ressource en eau
- Gestion des ressources (partie eau potable)
- Consommation des terres agricoles (P. BERNARD)
- Gestion des ressources (partie eaux usées) D. BRIENS
- Présentation de la fertirrigation
- Gestion des ressources : programme économie d'énergies → Electricité / gaz / fioul / déchets
- Intégrations visuelles et acoustiques (présentation de l'étude acoustique)
- Cadre de vie : citoyens et salariés

Les diapositives projetées lors de cette table-ronde sont également mises en ligne sur la page dédiée à la concertation sur le site internet.

Echanges entre les intervenants et le public (120 mn)

Pour le respect des propos et des engagements de chacun, les intervenants du public ont été anonymisés et sont identifiés par le vocable CITOYEN.

Les réponses des maîtres d'ouvrages sont annoncées de la manière suivante :

- Réponse des Elus de Liffré-Cormier communauté = LCC
- Réponse des représentants de Bridor = Bridor
- Lorsque des réponses sont données par des tiers, ces derniers seront désignés par le vocable BUREAU d'ETUDES ou le nom de l'établissement qu'ils représentent (SYMEVAL, SAUR...).

CITOYEN 1

Deux questions aux garantes : est-ce qu'un compte rendu des tables rondes sera fait ? est-ce possible de comptabiliser le temps de parole ?

Les garantes :

- La prochaine réunion publique sera la restitution des tables rondes.
- C'est enregistré donc on pourra tenir des statistiques si vous le voulez.

Complément Citoyen 1 : Inquiétudes au sujet de l'eau, LCC disait qu'il fallait apprendre à avoir des comportements économes en eau, on est dans des périodes où les températures sont hors-normes. Ce projet va nécessiter 200 000 m³, soit la moitié de ce que consomme Liffré actuellement, on accorderait donc plus de 30% de la consommation en eau pour Liffré à l'entreprise Bridor. Quelle prise aura-t-on pour demander à Bridor pour économiser l'eau lors de période de sécheresse ? Les chiffres énoncés sont-ils véridiques ?

SYMEVAL : les chiffres sont bons. Mais le raisonnement n'est pas bon. La production globale est à l'échelle départementale (60 millions de m³), tous les réseaux sont interconnectés. Quand le SYMEVAL a un besoin, il fait appel à la CEBR (bassin rennais) mais à terme il y a des projets qui vont permettre de connecter encore plus ce réseau. Donc les pourcentages annoncés sont faux.

Il y a des efforts à faire :

- 1^{er} : améliorer la productivité de notre réseau, 85 % de productivité (15% est perdu fuite, réseau défectueux...). Donc si on améliore d'1 %, on récupère de la capacité de production.
- 2^{ème} : pédagogie sur les économies d'eau.

L'inquiétude qu'il y a, c'est comment fournir de l'eau à 100 000 habitants à l'échelle du département avec les projections de population actuelles.

Le projet d'aqueduc AVAR va permettre d'alimenter le bassin rennais.

Complément Citoyen 1 : Comme pour les réseaux d'électricité c'est le diamètre des réseaux qui détermine les possibilités de transmission d'énergies. Si le réseau liffréen n'est pas dimensionné cela risque de poser un problème. Par ailleurs vous hypothéquez 30 % des besoins à une entreprise. Quelle garantie j'ai que Bridor soit mis à contribution en période de sécheresse comme moi ?

GES : il y a des niveaux d'alertes lors de sécheresse, et les industriels doivent présenter des plans pour réduire leur consommation d'eau en marche normale, de plus lors de périodes de grande sécheresse il y a des compléments proposés par l'industriel et c'est validé par la Préfecture. C'est l'équivalent de ce qui est demandé aux habitants.

	<p>Complément Citoyen 1 : quand je fais des économies d'eau, les industriels comme Lactalis le font-ils aussi ? vous me le garantissez ?</p> <p>GES : je ne connais pas l'entreprise en question. Il y a un niveau de consommation annuel fixé, et en face il y a des obligations. C'est écrit dans l'arrêté préfectoral.</p> <p>Bridor : l'eau doit être économisée, on en a conscience, et on est contrôlé. On est engagé sur des plans d'amélioration continue. On est engagé dans la recherche développement sur ces thématiques. Pour l'étude d'implantation cela a été notre point numéro 1, bien avant qu'on jette un œil sur le territoire de Liffré.</p> <p>LCC : il y a des ressources présentes sur le territoire non mobilisées et qui pourraient être mobilisées à nouveau. Par exemple, l'apport d'eau sur la Bouëxière c'était la fontaine aux perles, laquelle continue toujours à alimenter le centre médical Rey Leroux. Demain peut-être serait-elle mobilisée à nouveau ? Il y a à réfléchir sur la qualité de l'eau aussi, LCC s'engage sur cette thématique avec des engagements à venir (notamment avec l'EPTB).</p>
<p>CITOYEN 2</p> <p>Au niveau de la qualité de l'eau, comment allez-vous rendre l'eau de la fontaine potable ?</p> <p>Deuxièmement, l'eau du projet d'aqueduc provient d'Arzal, jusqu'à Rennes ?</p> <p>Quel prix vous allez payer l'eau ?</p> <p>Le bassin de confinement est situé à quelle distance des ruisseaux ?</p>	<p>Bridor :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En tant que consommateur, on n'est pas privilégié. On n'a pas de tarif préférentiel, on paye le prix proposé par le distributeur. • Le bassin de confinement est équipé de sécurité, pour éviter les accidents. <p>GES : il n'y a pas de polluants, il n'y a que des produits secs (pas de produits laitiers). Le bassin de rétention sera très largement dimensionné (il fera plusieurs milliers de m3).</p> <p>SAUR : l'eau transportée par l'aqueduc est une eau potable, elle peut varier. Et dans ce cas-là le prétraitement est à la charge de l'industriel. En matière de distribution, en quantité, le réseau est dimensionné pour distribuer les quantités attendues (500m3/jour).</p>
<p>CITOYEN 3</p> <p>A Cesson, des marres ont été détruites, et aujourd'hui la compensation n'est que de la terre aride, sans rien. Vous ne citez pas la réalité, on va détruire de la biodiversité réelle. Sur 10, 15 ans ça veut dire quoi ? Les entreprises ne paient pas, Lactalis ne paie pas, l'état ne peut les contraindre. C'est un greenwashing. Les produits vont être sureballés, ce n'est pas conforme à la réalité.</p>	<p>BRIDOR: on essaie d'être plus rigoureux. On n'a jamais massacré l'environnement. Aujourd'hui le travail de réduction des déchets fait partie de notre politique. On distribue dans le monde entier, il ne faut pas se voiler la face. On travaille beaucoup avec les bateaux, on travaille avec un transporteur pour mettre en place des navettes au gaz. Il y a des investissements. Sur les compensations, on étudie, on regarde, on est dans la concertation préalable. Il y a des zones intéressantes identifiées sur le site, qu'on ne détruira pas forcément. Je ne peux pas vous le dire maintenant puisqu'on est dans la concertation.</p>

	<p>DMEAU: il y a aussi des projets réussis de compensation. On n'aura jamais suffisamment le temps de discuter des compensations, c'est une présentation rapide. Il y a un vrai engagement pris, les dossiers seront de toute manière soumis à enquête publique. Oui, il y a des échecs, ça arrive, mais il y a de plus en plus de garanties. Par exemple, la CNPN est désormais composée de personnes très qualifiées (que ce soit sur des espèces, ou sur des habitats) qui émettent des avis et il y a de plus en plus d'échanges. Je partage le constat sur les échecs, mais il y a désormais 10-15 ans de recul, et on progresse.</p> <p><u>Complément Citoyen 3</u> : quand on parle d'échec, on parle d'abandon ? On prend les engagements aux yeux de qui ?</p> <p>DMEAU : Aux yeux de l'état. Si on recrée une mare et qu'on ne retrouve pas les espèces initiales, il y a échec. On a eu ce cas-là : au bout de 5 – 7 ans on n'avait qu'une espèce sur les deux identifiées lors du diagnostic. Alors, on a réuni les acteurs de l'état, et donc avant la fin ils (<i>l'entreprise</i>) se sont engagés à nouveau à recréer une autre mare, et l'espèce est revenue après trois ans. Il y a une logique de travail avec les experts locaux pour essayer d'adapter la compensation au projet en question.</p> <p>LCC : on arrive à travailler mieux ce qui n'est plus naturel. Sur Sévailles 1, il y avait un cours d'eau retravaillé par l'homme avec des méandres à angles droits, donc les zones humides n'étaient pas vraiment fonctionnelles. On a effectué un travail de renaturation et restauration de ce cours d'eau et des zones humides adjacentes afin de retrouver des espèces qui n'étaient plus présentes. On sait aussi travailler pour que la nature revienne. Il y a des réglementations, il y a du suivi et de la méthode. On essaie aussi d'aller plus loin, on n'est pas que dans la destruction. Les contrôles devront bien être explicités.</p>
<p>CITOYEN 4</p> <p>Pourrait-on avoir les études en amont ? On les a reçus aujourd'hui par mail à 10h.</p>	<p>Les Garantés : Le délai entre les tables rondes est assez court, veuillez nous excuser. Toujours est-il qu'elles sont disponibles. Rien ne vous empêchera d'intervenir à nouveau aux prochaines tables rondes, et à la réunion publique de restitution.</p> <p>DMEAU : Pour remettre dans le contexte, on est encore en phase de diagnostic, du coup les éléments demandés n'étaient pas formalisés avec les passages complémentaires.</p> <p><u>Complément Citoyen 4</u></p> <p>On parle beaucoup de techniques sur l'eau... on est en flux tendus, on n'a pas de réserve d'eau sur place. Les prélèvements se font en rivière. Il y a deux sources d'alimentation. Le milieu naturel dans lequel on puise l'eau est en flux tendu, par exemple débit faible du Couesnon. Il ne faut pas perdre de vue le milieu de prélèvement et sa qualité écologique.</p>

<p>CITOYEN 5</p> <p>Dans le cadre de l'évitement pourquoi avez-vous choisi ce secteur ? Pouvez-vous me prouver que c'est le site avec le moins d'impact environnemental</p>	<p>LCC : sur le territoire de Liffré, il y a eu un fléchage en 2007 dans le SCoT sur les secteurs d'activités autour de l'échangeur de l'A84 : deux possibilités secteur de Sévailles ou secteur de Beaugé. Les résultats de l'étude ont montré que c'était moins intéressant de poursuivre l'urbanisation sur Beaugé car les enjeux environnementaux étaient plus forts. Il était moins impactant de développer de l'activité économique sur le secteur de Sévailles.</p>
<p>CITOYEN 6</p> <p>Comment peut-on espérer avoir une balance écologique positive en artificialisant les sols et en exportant à l'international ?</p>	<p>DMEAU: Aujourd'hui on est sur un site agro-bocager, avec une part d'agricole sur les parcelles, notamment deux grandes parcelles en monoculture. On a donc clairement l'objectif d'arriver à cette balance.</p>
<p>CITOYEN 7</p> <p>Vous voulez détruire un chemin bocager centenaire ? Et vous allez le remplacer par des arbres tiges (<i>référence aux replantations d'arbres</i>).</p>	<p>DMEAU : le bocage actuel est dense, mais pas si diversifié que cela en termes d'espèces. En replantant des arbres, via des labels végétaux locaux, on arrivera à diversifier la palette végétale du bocage. On aura forcément des pertes de linéaires bocagers, mais il y aura des engagements à court, moyen et long terme.</p> <p>Complément Citoyen 7 : dans les clauses de revente, il y a la possibilité de raser toute plantation, arbre et futaie. Comment je peux vous croire ?</p> <p>Bridor : Ce n'est pas une histoire. La concertation va nous permettre de faire un projet évolutif. Il y a des éléments obligatoires d'écriture dans une commercialisation, et il y a l'intérêt de toutes les études qui sont menées. Les équipes travaillent pour apporter ces éléments. Il y a près de l'A84 une concentration de faune intéressante qui, pour nous, doit être conservée.</p> <p>Le projet se fera par phases.</p> <p>On n'est pas là pour vous persuader, on montre que vos remarques sont prises en compte pour l'élaboration de notre cahier des charges. Nous aurions pu « saucissonner » le projet et passer en dessous des radars.</p> <p>Complément Citoyen 7 : vous n'auriez pas pu saucissonner le projet car il y a des orientations paysagères au PLU qui protègent le chemin bocager. Ce que je pense, c'est que vous arrivez à passer parce que vous avez un gros projet, et qu'il y a une même concertation préalable pour le projet et la déclaration de projet.</p> <p>Bridor : en ce qui nous concerne, on a choisi le site de Sévailles 2 car on y a trouvé un vrai intérêt au niveau environnement, pour nos proximités, pour nos circulations, avec un projet d'entreprise vis-à-vis de nos salariés, vis-à-vis de l'emploi car une entreprise qui ne se développe pas, meurt. On est vraiment engagé sur une démarche constructive, ce sera dans les faits qu'on pourra le démontrer.</p>

	<p>LCC : on fait des modifications du PLU régulièrement, car on découvre des incohérences ou il y a des projets. C'est un document qui vit. Oui vous avez raison ce n'était pas acté il y a 3-4 ans, on n'avait pas de boule de cristal. Maintenant, oui, cette procédure est nécessaire.</p>
<p>CITOYEN 6</p> <p>Nos élus qui se revendiquent écologiques dans leurs programmes, au lieu d'aller d'eux-mêmes de l'avant et de penser un aménagement du futur : aider de petits agriculteurs à s'installer, faire des jardins partagés... en fait Bridor vient et augmente la biodiversité. Rendez-vous compte du ridicule de la situation ?</p>	<p>LCC : ici on accueille des habitants, + 10 000 habitants/an sur le département. La communauté de communes a décidé de prendre sa part, car c'est normal de proposer des logements à des prix les plus accessibles possibles. En parallèle de ça, il faut des services, des jobs. Donc, la démarche c'est de tenir l'équilibre entre croissance démographique et emploi. Les jardins partagés on sait tous en faire. Mais ça ne répond pas à notre projet de territoire. Il faut maintenir le ratio emploi/habitant. Il se trouve qu'il y a eu une opportunité d'une entreprise bretonne qui nous fait une offre, qui nous garantit à court terme des emplois. Qui ne prend pas cette opportunité ? Ce projet doit se faire le mieux possible avec le maximum de protection. Nous sommes titillants avec l'entreprise, et vous l'êtes aussi dans cette concertation, pour être le meilleur possible. Ce projet est cohérent avec le projet de territoire.</p>
<p>CITOYEN 8</p> <p>Y a-t-il un bilan Carbone fait pour ce projet ? Quel approvisionnement utilise l'entreprise en termes de réseaux ? les élus ont pris un engagement, on doit être autonome en énergie en 2050. Est-ce que ça participe à nos objectifs ?</p>	<p>BRIDOR : je me permets d'intervenir. Nous avons fait des bilans carbone sur la totalité de nos fonctions et de nos produits. Et on a un bilan satisfaisant dans le sens où, il y a un SCOPE 1 et 2, qui se trouve au niveau du site. Les consommations énergétiques et émissions de CO2 pour l'ensemble des deux usines équivalent à une année de consommation d'une petite ville de 1 200 habitants. Ce qui est important aussi, c'est qu'au niveau des matières premières et des emballages, on réduit l'impact environnemental en faisant de l'éco-conception. On fait du « B to B » : on vend aux industriels donc en vrac et nos cartons / sacs plastiques sont recyclés et recyclables.</p> <p>Complément Citoyen 8 : et le boulanger artisanal ?</p> <p>Bridor :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aujourd'hui, le boulanger-pâtissier artisanal achète du beurre en quantité dans des emballages non-recyclés. Mais ce n'est pas le sujet. • dans le bilan carbone, ce qui représente beaucoup c'est le beurre et les vaches, mais elles ne seront pas sur le territoire. On exporte par bateau, cela permet de réduire 8 fois l'émission de CO2 par rapport au transport routier. Pour Bridor, le bilan carbone est fait et peut être communiqué si demandé. • Nous sommes alimentés par le réseau classique, nous n'avons pas de groupe électrogène. Nous avons deux voies de 20 000 Volts. Nous effectuons un suivi quotidien, on ne perturbe pas le réseau. • 418 kW par tonne fabriquée, avec des plans d'amélioration continue, cette valeur était supérieure à 500 en 2018, on est dans une logique de réduction. • Sur le site de Liffré, nous allons mettre des panneaux photovoltaïques.

	<p>Complément Citoyen 8 : combien ?</p> <p>Bridor : Au moins 30 % des surfaces de stockage : soit sous forme d'ombrière soit sur les bâtiments, si nous obtenons les autorisations des assurances. Car, le SDIS comme les assurances renvoient leur positionnement sur le sujet.</p>
<p>CITOYEN 9</p> <p>Le monde change, vos électeurs changent, et il faut ouvrir les yeux. Le coût du projet, la fiche A4 publiée on dirait un bilan de club de pétanque. Bridor paye 10 € le m², les artisans 30 €. Je trouve ça choquant car c'est plus de 4 millions qui ne reviennent pas à la collectivité.</p> <p>J'ai 3 hectares de terrain, des étangs chez moi sont alimentés par les eaux de ruissellement. Je m'inquiète du traitement des eaux pluviales. Les ruissellements vont-ils être traités ? Où vont les rejets de pré-traitements ? Pourquoi on arrête les études à la route ?</p>	<p>LCC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous avez de la chance d'avoir un terrain de 3 ha. Car maintenant c'est 250 m², pourquoi ? car dans le cadre du SCoT il faut réduire de façon drastique l'impact sur notre environnement. Les élus n'ont pas les yeux fermés. Vous aviez évoqué le prix, le budget prévisionnel a été diffusé sur internet. On n'a pas fait de cadeau, vous pouvez vérifier les coûts d'acquisitions, et en face les recettes. Je pense que l'on sera bénéficiaire Monsieur. • Comme dans chaque devis, il y a les coûts et la marge. Nous c'est pareil mais il y a d'autres enjeux autour. Pour information sur la zone de Sévailles nous sommes partis pour être à l'équilibre, et ce n'est pas le cas sur tous les territoires. Sur Sévailles 2, l'équilibre est à 10 €. • Après c'est une négociation, il ne serait pas acceptable qu'un cadeau soit fait. Il y a un prix d'équilibre. Il y aura à un moment donné des recettes qui viendront alimenter le budget général. Le prévisionnel vous l'avez en toute transparence, il est sur le site de Liffré-Cormier. <p>Bridor : l'intégralité des eaux pluviales est collectée et il n'y a aucun écoulement parasite. Les eaux passeront par des systèmes de filtration déboueurs, déshuileurs, pour éviter les traces d'hydrocarbures. Puis ces eaux sont récupérées par des entreprises agréées.</p> <p>DMEAU : sur la thématique eaux pluviales, il y a deux objectifs quantitatifs : maintenir une alimentation hydraulique avec un débit de fuite à 3 litres secondes par hectare (soit 60 litres secondes à l'échelle du site) et dimensionner les ouvrages de manière à éviter les inondations ; et un objectif qualitatif : l'épuration des différentes eaux avant rejet.</p> <p>Non, les études ne s'arrêtent pas à la route, on étudie l'impact sur l'aval.</p> <p>Bridor : concernant la partie eaux usées, il y a une étude en cours pour déterminer le système qui sera mis en place. A Servon et Louverné, on utilise la Fertirrigation, avec brassage permanent, et épandage sur les terres agricoles.</p>
<p>CITOYEN 10</p> <p>Les panneaux solaires émettent plus de CO2 que nos centrales nucléaires. Bridor semble propre mise à part les fours à méthane. Il y aura toujours des camions qui ne sont pas à Bridor, on peut remettre la faute sur les autres « ce n'est pas ma faute si les clients</p>	<p>Bridor : Si je peux me permettre puisque ce n'est pas une question, Pointe annoncée de 160 camions à un horizon de 10 ans. Ils sont répartis sur 14h à 16h dans la journée. Quand on lance un travail avec un transporteur local pour étudier la possibilité de faire des navettes au gaz, c'est pour trouver des solutions. Néanmoins dans la notion de filière, les engagements vont de</p>

ne se mettent pas à l'électrique », « on n'a pas de voie ferroviaire à Liffré »...

la filière amont (matières premières) à l'aval (clients). Aujourd'hui les hôtels s'engagent sur moins de cartons et d'emballages par exemple.

Toutes les solutions n'existent pas. Il n'y a pas de fret ferroviaire, nous n'y pouvons rien. Aujourd'hui on essaie de trouver des solutions, on ne fait pas que de respecter la loi, on essaie d'aller plus loin. Le photovoltaïque c'est une norme, donc si on ne le fait pas on se fait taper sur les doigts. Ce sont les aberrations du système, mais elles sont en place. Si on peut faire mieux, on fera mieux.

On travaille aussi sur la notion de consommation : moins je consomme moins j'aurai besoin d'énergie. L'avantage qu'on a, c'est d'avoir des sites en maturation, d'autre en développement. Cela nous permet de tester à grande échelle et plus rapidement que sur des données bibliographiques. On travaille en profondeur sur ces sujets.

[Complément Citoyen 10](#) : Les élus ont signé un PCAET qui était un peu utopiste, et là on ajoute Bridor qui est arrivé après. Comment on va compenser les camions, les voitures des particuliers, sans rejeter la faute sur tout le monde ?

LCC : les consommations énergétiques des industriels sur le territoire c'est 11%. Aujourd'hui elles sont majoritairement chez nous, dans chaque habitation. Si on doit agir de façon massive, c'est sur l'habitat. L'enjeu du PCAET n'est pas chez les industriels, la masse (70 %) est à deux niveaux : le résidentiel et le transport.

C'est pour ça que c'est le choix de la communauté de communes de faire de l'accompagnement aux habitants quand ils font de la rénovation énergétique. On a consommé modestement sur notre territoire. L'ALEC est désormais présente sur le territoire, un service pour sensibiliser les habitants. Deuxièmement, les nouvelles constructions, il faut des procédés de construction économes en énergie, et en CO2. Mais il faut que cela soit économiquement soutenable.

L'objectif est aussi d'avoir de l'emploi sur le territoire, et donc d'avoir des entreprises. C'est Bridor, ça aurait pu être une multiplicité d'entreprises qui, d'une façon individuelle auraient pu ne pas être performantes d'un point de vue environnemental. Ici nous avons un outil, c'est l'échange dans le cadre de la concertation préalable.

Effectivement pour les camions et le transport, nous projetons 160 camions, mais rien n'indique qu'avec plusieurs entreprises nous n'aurions pas eu 200 ou 300 camions ? Nous avons ici une prospective qui est claire.

[Complément Citoyen 10](#) : A propos des terrains qui sont après le projet, on m'avait dit que Liffré-Cormier n'était pas propriétaire...

LCC : Effectivement nous sommes bien propriétaire des terrains.

	<p>Complément Citoyen 10 : que va-t-on en faire ?</p> <p>LCC : on va y réfléchir, on est ouvert à tout. En tout cas c'est du « A » (<i>agricole</i>). En 2007, un crédit d'hectares a été attribué jusqu'en 2020, et prolongé jusqu'en 2030. Je le répète : Sévailles 2 est la limite d'extension de la ville de ce côté-là. On a fait un certain nombre de réunions (révision du SCoT, du PLU...) et c'est étonnant que les gens ne se déplacent que lorsque c'est à côté de chez eux.</p> <p>LCC : e ne sais plus pourquoi ces terrains ont été achetés à l'époque. Mais ils sont là, ils existent et ça peut être une opportunité de développement agricole par exemple. C'est un vrai sujet .</p> <p>Complément Citoyen 10 : ce n'était pas involontaire je pense, car on a parlé de compensations, donc on y fait des jardins partagés, du reboisement ?</p> <p>LCC : si je vous dis aujourd'hui on fait « x » m² de bois, de mare... ça veut dire qu'on a déjà le projet. Est-ce que c'est là que se feront les compensations ? Je ne sais pas. C'est une possibilité.</p>
<p>CITOYEN 11</p> <p>Sur les effluents liquides, ils rejettent de l'azote et du phosphore, d'où viennent-ils ? Il n'y a pas de matière organique, alors que c'est une entreprise industrielle agroalimentaire ? Quel sera l'équivalent habitant de votre station d'épuration ? Quelle est la charge en DBO5 ?</p> <p>Il existe aussi des émissions gazeuses, l'odeur du pain notamment, avez-vous prévu des filtres à charbon ?</p>	<p>Bridor : effectivement il y a de la matière organique. A son terme l'usine représentera l'équivalent d'une ferme de 70 vaches. Je pourrais vous donner les valeurs, je ne les ai pas avec moi.</p> <p>GES : on est en fertirrigation, la charge organique (DCO et la DBO5) n'est pas un facteur limitant, elle est faible.</p> <p>Bridor: On a des installations de combustion (four, chaudière), il y a des résidus. On respecte les obligations réglementaires.</p> <p>Complément Citoyen 11 : vous n'avez pas compris, je vous parle des émissions avec vos fabrications (odeurs de pain). Est-ce que vous les récupérez ?</p> <p>Bridor : ça devient très technique, je n'ai pas les éléments sur moi. Mais effectivement il y a des odeurs de pain.</p>
<p>CITOYEN 12</p> <p>Je soutiens les jeunes qui s'interrogent sur la production et l'expédition de viennoiseries. J'apprends avec la plus grande surprise, que la mairie (en réalité LCC) est propriétaire des terrains tout le long de la désaffectation du chemin rural (la désaffectation ne concernait pas cette portion). Je ne trouve pas ça clair. Je trouve que l'on manque d'études plus globales.</p> <p>Je pose deux questions :</p>	<p>SYMEVAL : C'est une problématique complexe, vous avez raison. Je ne vais pas débiter tous les chiffres car je ne les ai pas tous, et je ne vais pas parler au nom du syndicat départemental. Mais il y aura forcément des engagements de pris par les collectivités.</p> <p>DMEAU : Effectivement, présence de deux puits sur le site. Aujourd'hui nous ne sommes pas capables de répondre en l'état sur la possibilité d'alimentation, ou d'utilisation de cette ressource pour les besoins fléchés par le site de Bridor. Il y a des problématiques de volume, de qualité, d'alimentation techniques... et même écologique. Cela nécessite une étude, et ce sera détaillé dans les études :</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Pour DMEAU : L'étude de faisabilité, de la quantité d'eau en sous-sol pas sur les 21 ha mais sur tout le bassin versant. Ne faudrait-il pas refaire une étude dans ce sens-là ? Car il n'est pas question de privatiser un potentiel d'eau qu'il y aurait dans le sous-sol, puisque j'ai vu qu'il y avait des puits. - AU SYMEVAL, SAUR et VEOLIA : je suis étonnée de la présentation des choses, je suis d'accord avec vos volumes. Et le « Citoyen 4 » a bien dit qu'avec l'évolution du climat, vous avez prétendu que le pompage se ferait en Vilaine amont, or vous venez d'annoncer que c'était l'usine de la Mézières qui allait nous apporter de l'eau. Elle qui est fermée dès la moindre sécheresse. J'aurais voulu que le CEBR soit présent pour me dire qu'il allait vous vendre de l'eau à vous le SYMEVAL. Ils vous ont largement aidé pendant la sécheresse de 2017, et que toute la Vilaine amont a dû être aidée. Je voudrais être sûre qu'ils vous vendent de l'eau. Au niveau de la station de Mézières il y a des contrats, non seulement avec le SYMEVAL, mais aussi avec le Pays de Fougères, et à Mézières on ne peut pas prélever autant d'eau que l'on souhaiterait, puisque Fougères est prioritaire. Vos promesses il faut en prendre distance. Je voudrais que la CEBR s'engage à justifier qu'ils vont vendre de l'eau pour Bridor. Je poserais cette question à la prochaine commission consultative, car je sais que la station de Mézières a fonctionné au minimum. 	<p>expertiser la pertinence du peu de ressources sur site, ou vaut-il mieux que la ressource vienne d'ailleurs ?</p> <p>GES : pour compléter sur ces deux puits non répertoriés dans les bases de données. Ils sont composés de buses non cimentées et de faible profondeur (6 mètres), alimentés par des eaux superficielles qui circulent dans les interstices de la roche. Ce sont des roches dures. Du grès, qui est peu altéré. Par endroit, il y a des zones qui sont un peu arianisées, qui peuvent stocker un peu d'eau. Il n'y a pas d'aquifère important à ce niveau-là, il y a un ouvrage équivalent sur le terrain de Canon, et le débit maximum qui a été observé est de 1,5 m3 soit la moitié d'un robinet ouvert.</p>
<p>CITOYEN 13</p> <p>J'ai vu deux omissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a 18 espèces protégées sur le site, je n'ai pas vu le nom de celles-ci. On parle d'environnement depuis 3h, et on n'a pas eu ce listing, c'est très dommage. - Sur le gaz naturel, j'ai vu une information fautive sur les slides disant que le gaz naturel émettait peu de gaz à effet de serre. Le gaz naturel c'est essentiellement du méthane, c'est un gaz à effet de serre qui est 28 fois plus puissant que le CO2. Certes il est présent moins longtemps dans l'atmosphère mais il est encore là. 	<p>LCC : je ne sais pas si cela apporte beaucoup de réponses, c'est une analyse de la réunion de ce soir qui pourrait générer de grandes discussions. Vous avez des analyses différentes, et respectables comme les nôtres le sont d'ailleurs. On apporte des réponses qui vont vous convenir ou pas, et c'est le jeu de ce riche débat, géré par la CNDP et les garantes, d'améliorer le projet.</p> <p>Les garantes : Nous sommes sur une concertation préalable. A l'issue de la concertation préalable, on fera un bilan qui sera transmis à la CNDP et figurera dans le dossier d'enquête publique si le projet est amené à continuer.</p> <p>[Annonce des réunions]</p>

Aussi, je constate un travail de minimisation sur beaucoup de bilan. On dit que l'usine contribue aux émissions à hauteur de 2 % sur la chaîne complète, car les vaches émettent beaucoup. Mais les vaches ne sont pas là pour rien, elles ont un objectif, avoir du produit transformé.